

Suite à une erreur d'impression le paragraphe 17.2.4.3 manque dans la norme NFPA 13. La page 200 est remplacée par la page ci-dessous.

Racks à rangée simple, à rangée double et à rangées multiples (pas de conteneurs sans couvercle)	expansées	25	7.6	30	9.1	14.0 (201)	Debout ou Pendant	50	3.4	Non	1
						16.8 (242)	Debout ou Pendant	35	2.4	Non	
				30	9.1	14.0 (201)	Debout ou Pendant	50	3.4	Non	
						16.8 (242)	Debout ou Pendant	35	2.4	Non	
				32	9.8	14.0 (201)	Pendant	60	4.1	Non	
						16.8 (242)	Debout ou Pendant	42	2.9	Non	

**17.2.4.2.2** L'espacement des sprinkleurs en racks doit être conforme aux figures 17.2.1.2(a) à 17.2.1.2(f).

**17.2.4.2.3\*** Les sprinkleurs en racks doivent être installés à l'intersection des espaces transversaux et longitudinaux sans dépasser les valeurs énoncées dans les règles d'espacement maximum.

**17.2.4.2.3.1** Lorsque la distance entre les espaces transversaux dépasse la distance maximale admissible, les sprinkleurs doivent être installés à l'intersection des espaces transversaux et longitudinaux et des sprinkleurs supplémentaires doivent être installés entre les espaces transversaux afin de respecter les règles de distance maximale.

**17.2.4.2.3.2** Lorsqu'il n'existe pas d'espaces transversaux, les sprinkleurs en racks ne doivent pas dépasser les règles d'espacement maximum.

**17.2.4.3 Besoins en eau des sprinkleurs en racks pour le stockage sur racks des marchandises en plastique jusqu'à 25 ft (7,6 m) inclus de hauteur.** Les besoins en eau pour les sprinkleurs installés en racks doivent être basés sur le fonctionnement simultané des sprinkleurs les plus hydrauliquement défavorisés comme suit :

- (1) Huit sprinkleurs lorsqu'un seul niveau est installé en racks ;
- (2) Quatorze sprinkleurs (sept sur chacun des deux niveaux supérieurs) lorsque plus d'un niveau est installé en racks.

**17.2.4.4** Pression de décharge des sprinkleurs en racks pour le stockage sur racks des marchandises en plastique jusqu'à 25 ft (7,6 m) inclus de hauteur. Les sprinkleurs en racks doivent décharger au moins à 15 psi (1 bar) pour toutes les classes de produits. (voir section C.19.)

**17.2.5 Calcul spécial pour le stockage sur racks des marchandises en plastique stockées jusqu'à 25 ft (7,6 m) inclus de hauteur.**

**17.2.5.1 Etagères à claire-voie.**

**17.2.5.1.1\*** Les étagères à claire-voie doivent être considérées comme équivalant à des plateaux pleins lorsque le rayonnage n'est pas considéré comme un rayonnage sur rack ouvert ou lorsque les exigences de 17.2.5.1 ne sont pas satisfaites. (Voir Section C.20.)

**17.2.5.1.2** Un système sous eau qui est conçu pour fournir une densité minimale de 0,6 gpm/ft<sup>2</sup> (24,5 mm/min) sur une surface minimale de 2000 ft<sup>2</sup> (186 m<sup>2</sup>) ou des sprinkleurs ESFR de coefficient K14,0 (201) fonctionnant à une pression minimum de 50 psi (3,5 bar), des sprinkleurs de coefficient K16,8 (242) fonctionnant à une pression minimum de 32 psi (1,7 bar) ou des sprinkleurs ESFR de coefficient

K25,2 (363) fonctionnant à une pression minimum de 15 psi (1 bar) peuvent protéger des racks à étagères à claire-voie à rangée simple ou double lorsque toutes les conditions suivantes sont satisfaites :

- (1) Les sprinkleurs doivent être des sprinkleurs spray à orifice de coefficient K11,2 (161), K14,0 (201) ou K16,8 (242), avec une de température de déclenchement ordinaire, intermédiaire ou élevée et doivent être homologués pour des activités de stockage ou doivent être des sprinkleurs ESFR de coefficient K14,0 (201), K16,8 (242) ou K25,2 (363).
- (2) Les marchandises protégées doivent être limitées aux classes I à V, aux matières plastiques du groupe B, aux matières plastiques du groupe C, aux matières plastiques du groupe A (expansées et non expansées) cartonnées et aux matières plastiques du groupe A (non expansées) exposées.
- (3) Les lattes des étagères à claire-voie doivent avoir une épaisseur nominale minimale de 2 in. (51 mm) et une largeur nominale maximale de 6 in. (152 mm) et doivent être fixées en place par des entretoises qui maintiennent un espace minimum de 2 in. (51 mm) entre chaque latte.
- (4) Lorsque des sprinkleurs à orifice de coefficient K11,2 (161), K14,0 (201) ou K16,8 (242) sont utilisés, il ne doit pas y avoir de niveaux en étagères à claire-voie dans le rack au-dessus de 12 ft (3,7m). Il est permis d'utiliser des étagères à treillis métalliques dans des racks ouverts pour les niveaux d'étagère au-dessus de 12 ft (3,7 m).
- (5) Des espaces transversaux entre charges d'au moins 3 in. (76 mm) de largeur doivent être prévus au moins tous les 10 ft (3,1 m) horizontalement.
- (6) Des espaces longitudinaux entre charges d'au moins 6 in. (152 mm) de largeur doivent être prévus pour les racks à rangée double. Il n'est pas obligatoire de respecter des espaces longitudinaux entre charges lorsque des sprinkleurs ESFR sont utilisés.
- (7) La largeur des allées doit être d'au moins 7½ ft (2,3 m).
- (8) La hauteur de toiture maximale doit être de 27 ft (8,2 m) ou 30 ft en cas d'utilisation de sprinkleurs ESFR.
- (9) La hauteur maximale de stockage doit être de 20 ft (6,1 m).
- (10) Il n'est pas permis de placer du contre-plaqué plein ou tout autre matériau similaire sur les étagères à claire-voie de façon à bloquer les espaces de 2 in. (51 mm) entre les lattes. Ceci vaut également pour les étagères à treillis métalliques.

## ERRATUM janvier 2011 : Norme NFPA 13 – Edition 2010 Edition Française

Suite à une erreur d'impression le tableau 19.1.2.3 manque dans la norme NFPA 13. Une page 212bis est ajoutée à l'ouvrage. Pour rappel, ce tableau accompagne le paragraphe 19.1.2.3 reproduit ci-dessous :

**19.1.2.3 Sprinklers ESFR pour la protection du stockage de papier en bobines.** Lorsque la protection par un système sprinklers automatiques utilise des sprinklers ESFR, les critères de calcul hydraulique doivent être tel que spécifié au Tableau 19.1.2.3. La pression de décharge de calcul doit être appliquée à 12 sprinklers en fonctionnement.

<b>Tableau 19.1.2.3 Sprinklers ESFR pour la protection du stockage de papier en bobines (Hauteur de stockage maximale autorisée)</b>																			
Coefficient K ESFR	Sens de montage	Type de système	Pression		Hauteur du bâtiment		Grammage lourd						Grammage moyen						Papier ouaté Tout agencement
							Fermé		Standard		Ouvert		Fermé		Standard		Ouvert		
			psi	bar	ft	m	ft	m	ft	m	ft	m	ft	m	ft	m	ft	m	
14.0 (201)	Debout ou pendant	Sous eau	50	3.4	30	9.1	25	7.6	25	7.6	25	7.6	25	7.6	25	7.6	25	7.6	N.A
16.8 (242)	Debout/ Pendant	Sous eau	35	2.4															
22.4 (322)	Pendant	Sous eau	25	1.7															
25.2 (363)	Pendant	Sous eau	15	1.0	35	10.7	30	9.1	30	9.1	30	9.1	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A
14.0 (201)	Debout ou pendant	Sous eau	75	5.2															
16.8 (242)	Debout/ Pendant	Sous eau	52	3.6															
14.0 (201)	Pendant	Sous eau	75	5.2	40	12.2	30	9.1	30	9.1	30	9.1	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A
16.8 (242)	Pendant	Sous eau	52	3.6															
22.4 (322)	Pendant	Sous eau	40	2.8															
25.2 (363)	Pendant	Sous eau	25	1.7	45	13.7	30	9.1	30	9.1	30	9.1	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A
22.4 (322)	Pendant	Sous eau	50	3.4															
25.2 (363)	Pendant	Sous eau	50	3.4															